

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ETRAT

L'an deux mil vingt-trois,

Le 9 juin,

Le Conseil Municipal de la Commune de l'Etrat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MORAND Yves, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2023.

ETAIENT PRESENTS : MM, MMES MORAND Yves, Maire, HEYRAUD Christine, 1^{ère} Adjointe, GUILLAUMOND Eric, 2^{ème} Adjoint, FAYET Christine, 3^{ème} Adjointe, IMBERT Frédéric, 4^{ème} Adjoint, RAY Séverine, 5^{ème} Adjointe, GONON Michel, BLANC Yves, GUILLAUME Marie, MALVOLTI, GLENZ Jean-François, VAGANAY Jérôme, Martine, ZANOQUERA Edwige, VERIN Marie-Pierre, AULAGNE Yvan, EL OUASSMI Abdellah, CIZERON Claire,.

ABSENTS AVEC EXCUSES : GIRE Guy, VINCENT Françoise, TOURAINE Isabelle, GARCIN Jean-Denis, PALUSCI Valérie, EICHENBERGER Cédric.

Nombre de Conseillers en exercice : 23.

Présents : 17 Votants : 17

Madame CIZERON Claire a été élue secrétaire de séance.

N° 2023-06-01

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.

- Vu l'arrêté préfectoral n°R15/2023 fixant le nombre et le mode de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,
- Vu l'annexe de l'arrêté n°R15/2023 indiquant la désignation de 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour la commune de l'Etrat,
- Vu le dépôt d'une seule liste « Liste d'administration communale » déposée en Mairie,
- Vu le bureau électoral composé des deux conseillers les plus âgés, Michel GONON et Yves BLANC et des deux conseillers les plus jeunes, Abdellah EL OUASSMI et Séverine RAY,
- Vu les résultats de l'élection à scrutin secret des délégués :
Nombre de conseillers présents et représentés : 17
Nombre de votants : 17
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

La liste « liste d'administration communale » est élue à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 12 juin 2023,

Le Maire,



Yves MORAND.

La secrétaire de séance,

Claire CIZERON.